



Dossier de candidature en deuxième année
BTS Services Informatiques aux Organisations
Rentrée septembre 2023



L'intégration en deuxième année en septembre 2023 peut s'effectuer en apprentissage ou en initial, sous conditions. Elle concerne l'option SLAM, soit une deuxième année d'étude en développement d'applications.

Identité du candidat

Nom :	Prénom :	Adresse électronique :
Adresse postale :		Téléphone :
		Date de naissance :

Etudes suivies

Baccalauréat :	Année d'obtention :	Options :
Etudes supérieures (université, BUT ...):		
Année	Parcours	Année validée (oui/non)

Connaissances informatiques

Langages de programmation connus		
Nom du langage	Niveau estimé	Mode d'apprentissage (cours, tutoriel, MOOC, vidéos...)
Autres compétences connues en lien avec l'informatique, en indiquant le niveau estimé		
Nom du langage	Niveau estimé	Mode d'apprentissage (cours, tutoriel, MOOC, vidéos...)

Expériences professionnelles

Période	Tâches réalisées	Nom entreprise

Comment envisagez-vous l'année prochaine ?

- Formation initiale
- Formation en apprentissage

Nom de l'entreprise disposée à signer un contrat d'apprentissage :

Expliquer les raisons de votre candidature

Signature candidat

Documents à joindre au dossier numérique

- CV
- Bulletins de terminale
- Attestation de suivi d'études supérieures
- Relevé de notes d'études supérieures

Votre dossier numérique rempli avec pièces jointes est à envoyer à : ce.0441993c@ac-nantes.fr

La commission en charge d'examiner votre dossier vous contactera.